

GEX, le 24 mars 2010

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 15 février 2010 à Ivry Sur Seine

Présents ou représentés : Isabelle AYEL ; Janine BELLANTE ; Henri BERTRAND ; Fabienne BONO ; Marie BONFILS ; Anna BOTTONI ; Delphine COUDERT ; Daniel CRISON ; François-Régis CYPRIANI ; Céline DOURDOU ; Marie Eve FEREROL ; Anne FOURNIAU ; Gérald GAWSEWITCH ; Malika GUIN ; Julie GUIROY-VANNIER ; Jacques GRANGE ; Bruno LEDOS ; Christian LEGRAND ; Bernard LENSEL ; Pierre MELINAND ; Thierry MERLE ; Hélène MEROCC ; Françoise PUJOL ; Anne POIRIER ; Claire PORTEHAULT ; Delphine ROCHE ; Eric RAIMONDEAU ; Delphine ROCHE ; Franck SAVONNET ; Nicole SINGIER ; Nicolas STACHNICK ; Jean Luc VERNIER ; Christophe VIGUE.

ORDRE DU JOUR :

- Point sur le site internet de l'association et sur la bourse aux emplois
- Projet d'assurance professionnelle
- Bilan de notre action pour 2009 et perspectives pour 2010
- Fixation de la cotisation d'UT pour 2010
- Cotisations 2009 : bilan financier
- Relation avec les autres associations
- OPQU (cessions de qualification) et AITF
- Evolution et orientation du CFDU, nos attentes
- Composition du conseil d'administration pour 2009
- Demande de subvention du Collectif National des Jeunes Urbanistes
- Bilan sur 2009 de l'accès des urbanistes à la fonction publique territoriale
- Rencontre avec les jeunes diplômés en urbanisme

Urbanistes des Territoires, 157 rue Paul Bert, 69003 LYON

 04 78 63 46 91, 04 42 91 49 05, 04 94 06 94 53,

 04 78 14 39 80, 04 42 91 49 01, 04 94 06 93 60.

www.urbanistesdesterritoires.com

Urbanistes des Territoires

Association des Professionnels de l'Urbanisme des Collectivités et Territoires

- **Point sur le site internet de l'association et sur la bourse aux emplois.**

Ce site n'est pas seulement un site statuaire et devrait au contraire s'ouvrir aux collectivités locales.

Eric RAIMONDEAU propose que soit demandée au Webmestre l'utilisation qui est faite de ce site (comptage, origine des recherches, mots clés utilisés...).

- **Projet d'assurance professionnelle.**

Ce projet pourrait s'envisager sur le modèle de celle contractée par l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France (AITF) et servirait notamment en cas d'incident de carrière.

Néanmoins, sa mise en place nécessiterait un lourd investissement de la part des membres d'UT en charge de ce dossier. Il exige en effet un travail de mise en concurrence et de négociation avec les assureurs ainsi qu'un travail régulier de suivi. Face à l'importance de la tâche, il est proposé de continuer à développer ce point.

- **Bilan de notre action pour 2009 et perspectives pour 2010**

En 2009, UT a participé aux principales manifestations nationales de la fonction publique.

Les Entretiens Territoriaux de Strasbourg, Le Salon des Maires.

La participation d'UT au colloque national sur le métier d'urbanistes territoriaux a permis de formuler des remarques sur la problématique de l'accès des urbanistes à la fonction publique territoriale.

Le colloque transfrontalier Franco Suisse s'est tenu cette année à l'université de Lausanne. UT est coorganisatrice de ces journées d'échange en collaboration avec l'UNIL et la FSU depuis maintenant 6 ans. Le succès de ce colloque permet de confirmer sans peine son organisation pour 2010.

- **Fixation de la cotisation d'UT pour 2010.**

Pour 2010, il est proposé de ne pas augmenter la cotisation d'UT. Les bases actuelles sont donc conservées.

La reconduction du budget prévisionnel pour 2010 est approuvée à l'unanimité.

- **Cotisations 2009 : bilan financier.**

En 2010, UT compte 117 membres. Le budget s'élève à environ 15 000 euros. Par rapport au dernier exercice la position budgétaire reste stable.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

- **Relation avec les autres associations.**

Urbanistes des Territoires, 157 rue Paul Bert, 69003 LYON

☎ 04 78 63 46 91, 04 42 91 49 05, 04 94 06 94 53,

☎ 04 78 14 39 80, 04 42 91 49 01, 04 94 06 93 60.

www.urbanistesdesterritoires.com

Urbanistes des Territoires

Association des Professionnels de l'Urbanisme des Collectivités et Territoires

OPQU (cessions de qualification) et AITF.

Pour préparer son dossier de qualification, il est possible d'aller consulter le règlement et les modalités de constitution du dossier sur le site de l'OPQU.

Une méthodologie d'évaluation a été mise en place par l'OPQU sur le contenu attendu des formations en urbanisme du point de vue de la pratique opérationnelle. Cette méthodologie renforce le caractère scientifique et technique attendu pour le métier d'urbaniste.

L'APERAU a été demandeur de cette grille d'évaluation. Les bases pluridisciplinaires de la formation d'urbaniste proposées dans cette grille d'évaluation s'appuient sur celles choisies par l'APERAU.

Il est proposé une nouvelle rencontre avec le président d'AITF, Jean Pierre AUGER.

UT est solidaire des autres organismes et appuiera notamment le CNJU sous réserve d'un partenariat clair entre les deux parties. UT veut éviter la multiplication des associations qui ferait perdre de la lisibilité dans l'action.

Evolution et orientation du CFDU, nos attentes :

- **Composition du conseil d'administration pour 2009.**

Le conseil d'administration se compose actuellement de 19 membres.

Deux postes sont à pourvoir et un des membres souhaite changer de poste.

Bernard LENSEL propose la candidature de Christian LEGRAND (Lyon) et Christophe VIGUE (Gex).

Il propose également d'entériner la demande de changement de poste d'Anne GAROUX de secrétaire à secrétaire adjointe, compte tenu de sa forte charge de travail.

Ces changements au sein du Conseil d'Administration sont validés.

- **Demande de subvention du Collectif National des Jeunes Urbanistes.**

UT valide le principe d'accorder une subvention à ce collectif dont le montant sera de l'ordre de 250 à 300 €, payables une fois.

- **Bilan sur 2009 de l'accès des urbanistes à la fonction publique territoriale.**

Le CNFPT est au cœur de la formation pour les métiers de la fonction publique territoriale, or il se cantonne à un rôle d'exclusion, à travers la commission de reconnaissance de

Urbanistes des Territoires, 157 rue Paul Bert, 69003 LYON

 04 78 63 46 91, 04 42 91 49 05, 04 94 06 94 53,

 04 78 14 39 80, 04 42 91 49 01, 04 94 06 93 60.

www.urbanistesdesterritoires.com

Urbanistes des Territoires

Association des Professionnels de l'Urbanisme des Collectivités et Territoires

l'expérience professionnelle (formulation issue de la recommandation européenne de 2005), devenue subrepticement « commission de reconnaissance de l'équivalence des diplômes » (concept purement franco-français). Son rôle est important pour le devenir du métier et de la profession d'urbaniste au sein des collectivités. Les membres d'UT sont représentés dans le CNFPT, mais les urbanistes en exercice y sont en proportion trop faible.

UT a des contacts avec les syndicats des collectivités territoriales (CGT, FO). Néanmoins, il n'y a pas de prise de position claire de leur part.

Il est proposé de requérir les conseils de l'avocat Maître LADOUARI, en complément de sa première prestation sur la recommandation européenne, afin de produire une note sur la différence en matière de droit de la notion « scientifique ou technique ».

Une diffusion sur site internet d'UT du courrier de Jacques GRANGE transmis en janvier 2010 au CNFPT et lu en assemblée générale est validée.

Christian LEGRAND présente son projet mise en place au niveau de l'université de Lyon III. Ce projet consiste à proposer un programme complémentaire qui réponde aux attentes du concours d'ingénieur.

Janine BELLANTE a rencontré le Ministre Hervé MORIN et lui a fait part des problèmes rencontrés par la profession et des contributions d'UT sur ce dossier.

- **Rencontre avec les jeunes diplômés en urbanisme.**

Le Collectif National des Jeunes Urbanistes s'est créé suite à la mise en écart des urbanistes au concours d'ingénieurs. Ce collectif représente des associations d'étudiants et il est proche de la SFU. Il envisage également de rencontrer prochainement l'OPQU et la SFU.

Le CNJU ne cherche pas à concurrencer UT. Il propose au contraire de collaborer. Le CNJU est favorable à des « états généraux » de la profession et de ces métiers. Sur ce sujet un partenariat entre UT et le CNJU est évoqué.

Lors de cette discussion, il est rappelé la spécificité du métier d'urbaniste en collectivité territoriale est soumis à l'évolution régulière des élus en charge des politiques publiques.

Clôture de l'Assemblée Générale à **17 h 30**

Urbanistes des Territoires, 157 rue Paul Bert, 69003 LYON

 04 78 63 46 91, 04 42 91 49 05, 04 94 06 94 53,

 04 78 14 39 80, 04 42 91 49 01, 04 94 06 93 60.

www.urbanistesdesterritoires.com